



Syndicat des Hospitaliers d'Hirson
 ☎ : 03 23 58 82 17
 ☎ : 03 23 58 82 19
 ✉ : cgt02@ch-hirson.fr
 🌐 : http://cgt02.wifeo.com

PRIME DE SERVICE 2018 VERSEE SUR LES PAIES DE NOVEMBRE 2018 ET FEVRIER 2019

CALCUL DE LA PRIME AVANT ABATTEMENT

mon indice majoré au 31/12/18 **X** ma note 2018 **X** 0,21445 = ma prime brute

_____ **X** _____ **X** 0,21445 = _____ €

Pour les agents à temps partiel, la prime brute est calculée au prorata du temps de travail.

COÛT DE L'ABSENTEISME

Sont décomptés : les congés maladie, les grèves et les absences sans autorisation du 01/01/18 au 31/12/18.

Ne sont pas décomptés : les repos hebdomadaires, les jours fériés, les C.E. enfants malades, ainsi que les congés maternité, congés paternité, accident du travail et la maladie professionnelle.

Prime brute **X** nombre de jours d'absentéisme
 _____ = coût de l'absentéisme.
 140

CALCUL DE LA PRIME NETTE avant prélèvement cotisations ouvrières (CGS et RDS)

FORMULE : Prime brute – Coût de l'absentéisme = PRIME NETTE

Si l'absence est inférieure à 8 jours, l'agent bénéficie de la surprime qui est cette année égale à 9% de la prime nette.

Prime nette **X** 0,09 = surprime

La prime effectivement versée correspond à l'addition de la Prime Nette et de la Surprime

Prime nette + Surprime = prime effectivement perçue (nov. 2018 + fév. 2019)
 avant prélèvement des cotisations ouvrières (CGS, RDS et RAFF)

**Le syndicat CGT est à votre disposition
pour toute information complémentaire.**